

FOCUS

OCTOBRE 2025 | N°27

LES DYNAMIQUES RÉSIDENTIELLES DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Les grandes tendances

Issues du recensement de la population mené par l'INSEE, les mouvements résidentiels ou migrations résidentielles constituent un indicateur clé pour comprendre les dynamiques territoriales et guider les politiques d'aménagement. Elles renseignent sur les mobilités des habitants, les choix de vie et l'attractivité des territoires.

En 2022*, la métropole Aix-Marseille-Provence compte 1 901 930 habitants**.

À l'image de la métropole du Grand Paris, neuf habitants sur dix vivaient déjà dans le même logement un an auparavant. Plus de la moitié des nouveaux occupants d'un logement au sein de la métropole Aix-Marseille-Provence n'a pas changé de commune, expliquant ainsi la faible part de nouveaux arrivants dans ce territoire (2 %), dans la continuité des observations faites en 2016.

En 2022, environ 35 660 nouveaux habitants s'installent dans la métropole Aix-Marseille-Provence. D'où viennent-ils ? Dans le même temps, 182 059 habitants ont quitté leur logement, soit en restant dans la même commune, soit pour une autre destination. Mais alors où ?

Cette publication propose une analyse des échanges résidentiels entre ce territoire et le reste de la France métropolitaine ou les DROM***. Deux autres volets seront consacrés respectivement aux caractéristiques des personnes arrivant et quittant la métropole Aix-Marseille-Provence ainsi qu'aux échanges communaux sous le prisme de la diversité des poids démographiques.

*Publiées en 2025, les dernières données de recensement sont celles de 2022 et sont comparables aux données de 2016

**personnes qui résidaient un an auparavant dans la Métropole, le reste de la France métropolitaine, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane ou la Réunion

***DROM : Départements et Régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte)

UNE MÉTROPOLE QUI ATTIRE ET PEINE DAVANTAGE À RETENIR...

En 2022, la métropole Aix-Marseille-Provence affiche un solde migratoire déficitaire dans ses échanges avec le reste de la France métropolitaine et les DROM (hors Mayotte). Cette tendance se retrouve dans plus de la moitié des 22 métropoles françaises, y compris la métropole du Grand Paris et la métropole de Lyon.



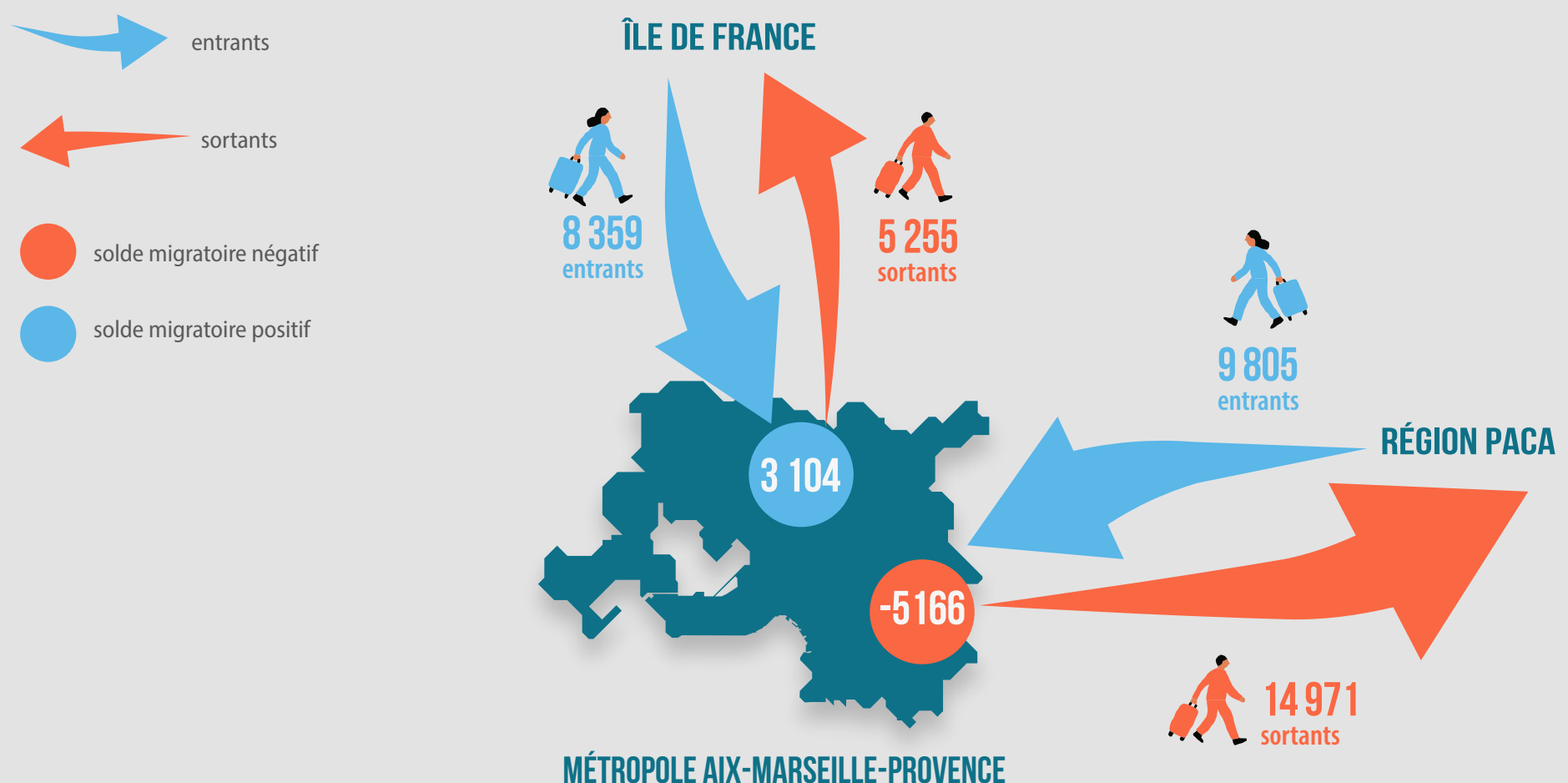
Les nouveaux arrivants sont moins nombreux à s'installer dans la métropole (35 658 contre 41 132 en 2016, soit une baisse de -13,3 %) alors que le nombre de départs de la métropole reste relativement stable par rapport à 2016 (43 079 en 2022 contre 43 368 en 2016, soit une baisse de -0,7 %).

Ces évolutions entraînent une accentuation du déficit migratoire du territoire (-2 236 en 2016 contre -7 421 en 2022).

Parmi les nouveaux arrivants, 61% s'installent dans les deux pôles majeurs, respectivement 42 % à Marseille (en particulier dans les 5^e, 6^e et 8^e arrondissements), et 19 % à Aix-en-Provence.

...MAIS QUI RESTE ATTRACTIVE POUR LES FRANCILIENS

En 2022, on constate deux phénomènes particuliers concernant le solde migratoire du territoire métropolitain.



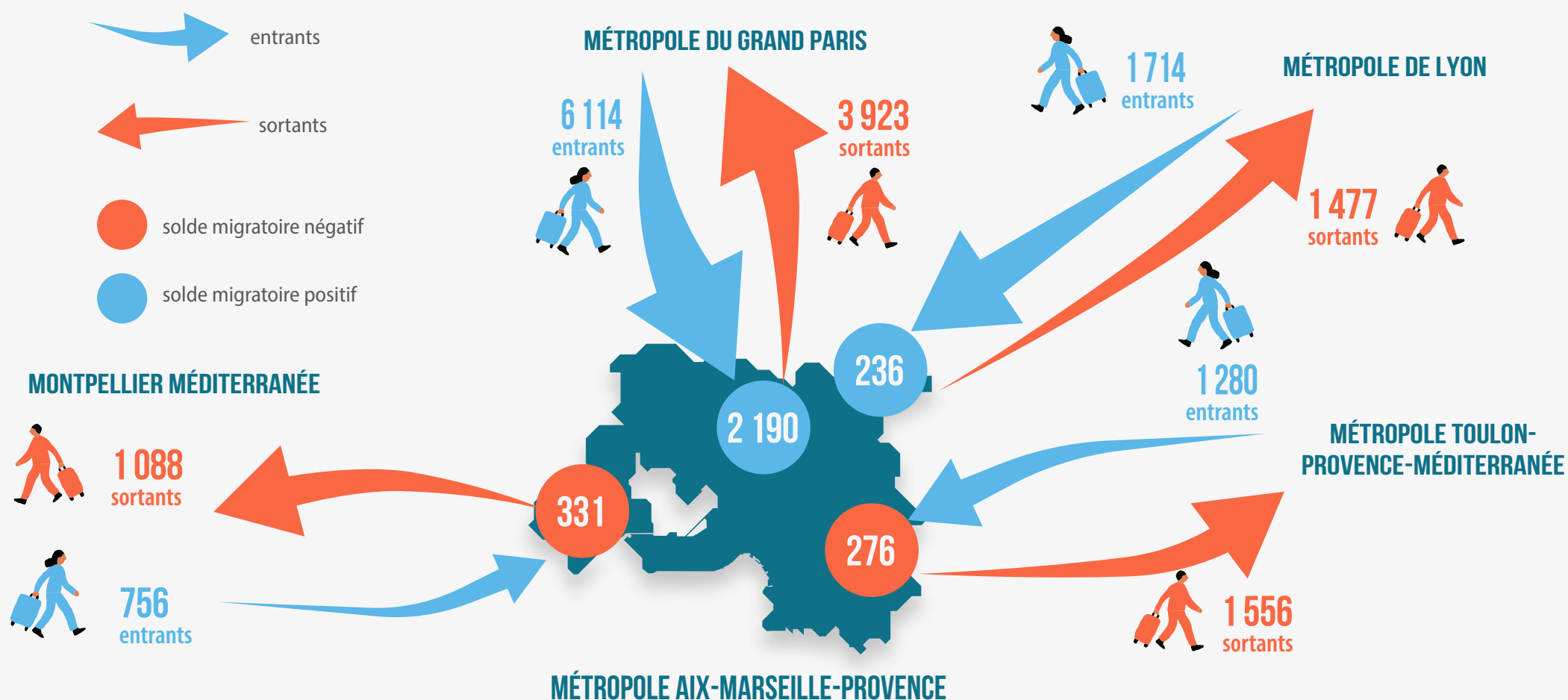
D'une part, la métropole Aix-Marseille-Provence conserve un lien avec l'Île-de-France qui se renforce par rapport à 2016. En effet, alors que près de 20 % des nouveaux arrivants dans la Métropole était originaire d'Île-de-France en 2016, cette proportion atteint 23 % en 2022. Les départs vers l'Île-de-France, quant à eux, restent stables entre ces deux périodes (12 %).

D'autre part, les échanges avec les autres territoires du sud, le reste de la région PACA, l'Occitanie voire la Nouvelle Aquitaine, ou encore l'Auvergne Rhône-Alpes, sont défavorables à la Métropole (- 9 960 habitants en 2022 contre - 4 919 en 2016) et s'accroissent par rapport à 2016 (quasiment le double).

Après l'Île-de-France, la Normandie est la région avec laquelle la métropole Aix-Marseille-Provence reste la plus attractive (+258). Cette attractivité confirme celle observée en 2016 (+178). En revanche, l'attractivité de la Métropole pour les Hauts-de-France observée en 2016 (+887) diminue légèrement en 2022 tout en restant positive (+186).

40 % DES NOUVEAUX ARRIVANTS VIENNENT D'UNE AUTRE MÉTROPOLE

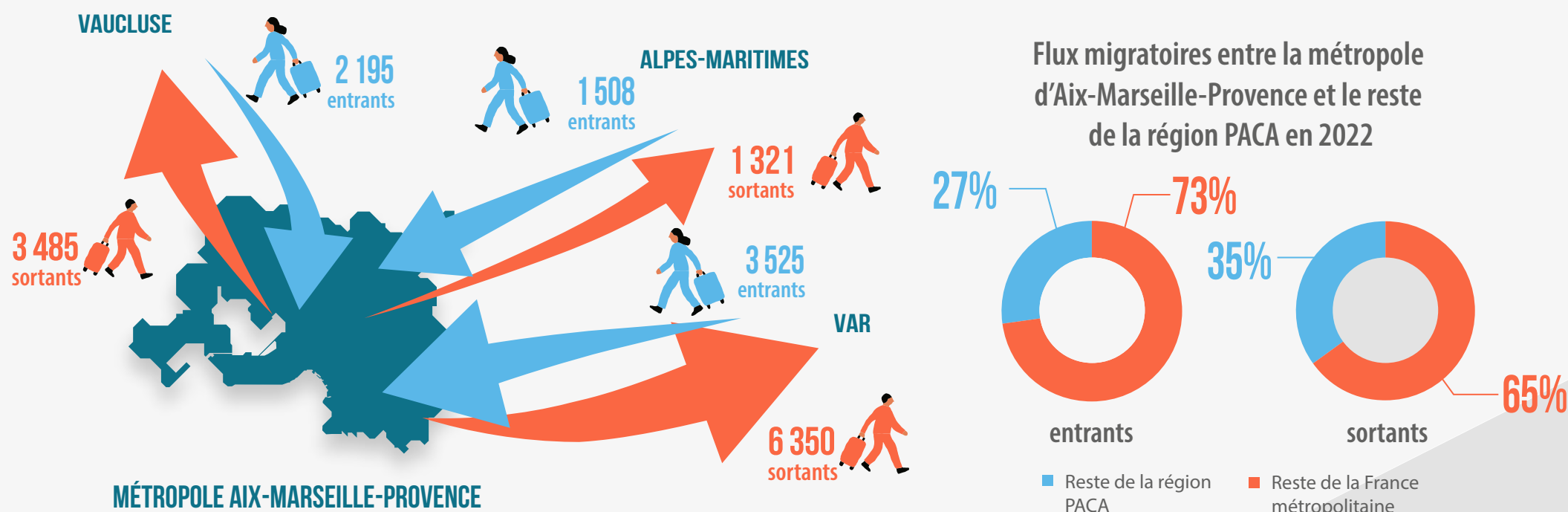
La métropole Aix-Marseille-Provence est globalement excédentaire en termes d'échanges migratoires avec les autres métropoles françaises : 14 850 nouveaux arrivants (42 % des nouveaux arrivants), contre 13 154 personnes qui ont quitté notre Métropole pour s'installer dans une autre (31 % des sortants). Ces forts pourcentages montrent les liens (socio-économiques) entre les différentes métropoles.



La métropole Aix-Marseille-Provence est attractive pour les habitants de la métropole du Grand Paris (+ 2 190 habitants), et ce de manière plus prononcée qu'en 2016 (17 % des nouveaux arrivants viennent de la métropole du Grand Paris contre 13 % en 2016). Près de $\frac{3}{4}$ des échanges migratoires avec l'Île-de-France se font avec la métropole du Grand Paris. Après la métropole du Grand Paris, c'est vis-à-vis de la métropole de Lyon que la métropole Aix-Marseille-Provence est la plus attractive mais dans des proportions moindres (+236 habitants, soit 1 714 arrivées pour 1 477 départs). En revanche, la Métropole est déficitaire en termes de migrations résidentielles avec Montpellier Méditerranée Métropole (-331 habitants, soit 756 arrivées pour 1 088 départs) et la métropole Toulon-Provence-Méditerranée (-276 habitants, soit 1 280 arrivées pour 1 556 départs).

UN TIERS DES ÉCHANGES SE FONT AU SEIN DE LA RÉGION PACA

35 % des habitants quittant la métropole Aix-Marseille-Provence s'installent dans le reste de la région PACA. Une évolution des dynamiques migratoires entre la Métropole et les départements de PACA est nettement perceptible.



Alors qu'en 2016, Aix-Marseille-Provence attirait les habitants du Vaucluse, ce n'est plus le cas en 2022. Ce sont les Alpes-Maritimes qui prennent le relais, la Métropole ayant un solde migratoire positif seulement avec ce département. Cependant, les flux les plus importants restent ceux avec le département du Var, qui représentent près de 10 000 mouvements migratoires (soit 3 525 entrées contre 6 350 sorties). Ainsi, 10 % des nouveaux arrivants dans la Métropole résidaient dans le Var un an auparavant et 15 % des sortants résident actuellement dans le Var. Il faut très vraisemblablement voir un élargissement des bassins de vie dans cette intensification des dynamiques.

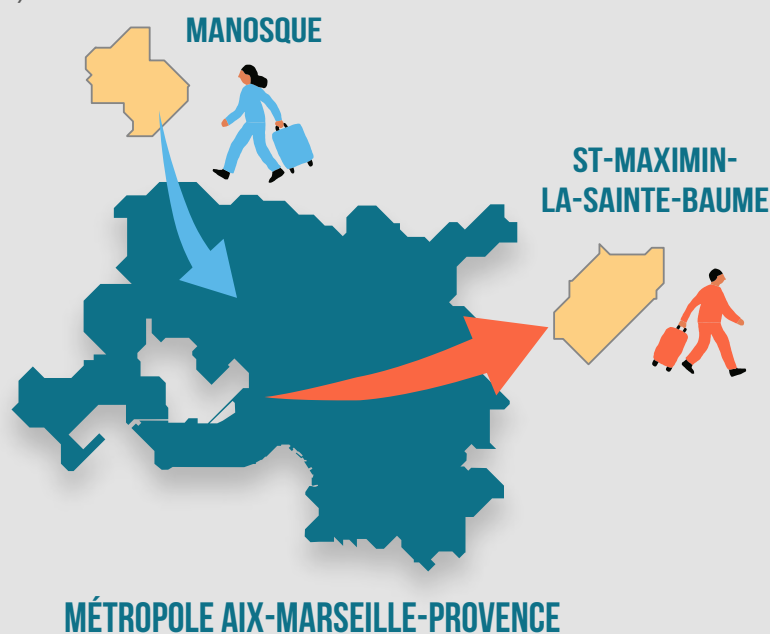
DES ÉCHANGES AVEC LES COMMUNES LIMITROPHES, SURTOUT VAROISES

La métropole Aix-Marseille-Provence est déficitaire au jeu des entrées-sorties avec les communes limitrophes* (-2 662, soit 2 704 arrivées contre 5 366 départs). Ces dernières représentent ainsi 8 % des anciens lieux de résidence des nouveaux arrivants et 12 % des lieux d'installation des anciens habitants du territoire.

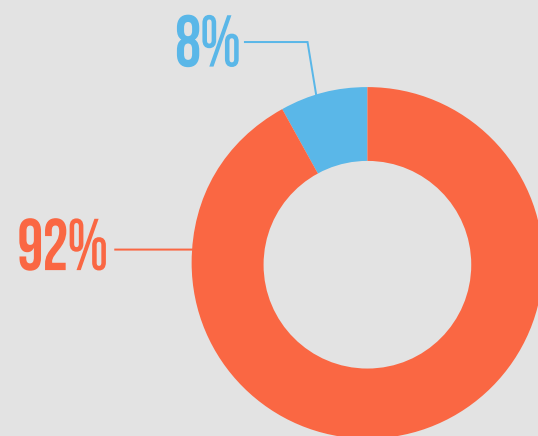
De façon plus particulière, 36 % des personnes quittant la Métropole pour s'installer dans le reste de la région PACA s'installent dans une commune limitrophe. 28 % des nouveaux arrivants venant de la région viennent d'une commune limitrophe. Le Var occupe à ce titre une place importante dans les échanges des communes limitrophes avec la métropole Aix-Marseille-Provence : en effet, 55 % des sortants en direction des communes limitrophes vont s'installer dans le Var quand 42 % des entrants venant de communes limitrophes viennent de ce département. 10 % des nouveaux arrivants venant de communes limitrophes viennent de Manosque (04).

C'est Saint-Maximin-la-Sainte-Baume qui est la plus attractive pour les anciens habitants de la métropole Aix-Marseille-Provence qui décident de s'installer dans une commune limitrophe (10 % d'entre eux). Signe, comme cela a été suggéré supra, d'un élargissement des bassins de vie à des bassins résidentiels.

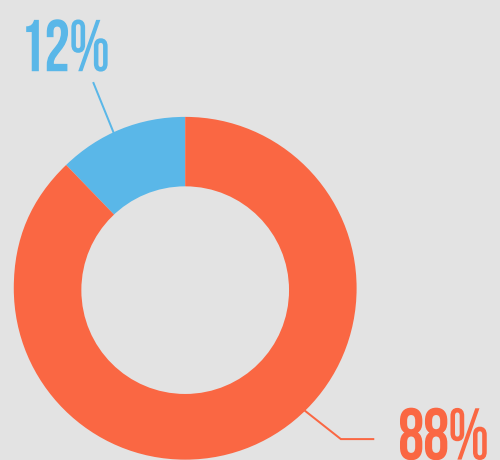
*Communes limitrophes : communes proches de la Métropole éloignées du barycentre de la Métropole de maximum 63 km (Tarascon est la commune la plus éloignée).



Part des échanges avec les communes limitrophes



entrants dans AMP



sortants d'AMP

- Communes limitrophes
- Reste de la France métropolitaine ou DROM (hors Mayotte)

QUELQUES PRÉCISIONS

Les données ne nous permettent pas de connaître le nombre et les caractéristiques des personnes ayant quitté le territoire pour s'installer à l'étranger, à Mayotte ou dans un COM-TOM. C'est pour cette raison que notre étude se limite aux échanges avec la France métropolitaine, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion. Cette publication vient en complément de celle de l'INSEE sur les migrations résidentielles de la région PACA. Attention, les données utilisées sur la publication de l'INSEE sont celles de 2021 contre 2022 pour cette publication.

agam
AGENCE D'URBANISME DE
L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

1, place Jules Guesde - 13002 - Marseille
☎ 07 50 72 82 23 ✉ agam@agam.org

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

Directeur de la publication : Frédéric Bossard
Rédaction : Stéphanie Suquet, Céline Samper - Conception / Réalisation : pôle Production graphique Agam
Marseille - Octobre 2025 © Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise